



## **Master 2ème année Mention Biologie Agrosciences - Parcours Microbiologie biotechnologies (MB)**

REFERENCE : APO-10MBM2-554-APP-2026

Apprentissage CFA UB (contrats privés)

### **PRESENTATION DE LA FORMATION**

Année universitaire 2026/2027

#### **PEDAGOGIE**

UFR Sciences Vie, Terre et Environnement (SVTE)

Responsable pédagogique  
Pierre LAPAQUETTE  
Maître de Conférences

#### **SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)**

Chargée de gestion de formation  
Hélène PRETET / Tél : 06 65 97 64 05

Chargée d'ingénierie de formation  
Yvelise JOSEPH / Tél : 06 68 91 90 05

Adresse de contact formation.continue-svte@u-bourgogne.fr

#### **OBJECTIFS**

Le titulaire de ce diplôme possède une bonne connaissance des stratégies et méthodes actuellement utilisées pour analyser les communautés microbiennes complexes. Il sait établir une stratégie expérimentale pour répondre à une question donnée en tenant compte de contraintes (coût, personnel, temps). Il possède les connaissances nécessaires à la mise en œuvre et le suivi d'une culture en bioréacteur. Il sait identifier et quantifier les risques microbiologiques au cours d'un procédé. Il connaît le cadre réglementaire qui régit l'utilisation des microorganismes en agroalimentaire. Il dispose des connaissances scientifiques lui permettant de développer et concevoir des technologies microbiennes à des fins de production plus durable.

#### **PUBLIC**

jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus

#### **PRE-REQUIS**

1- Conditions d'accès sur titre :- Les étudiants admis l'année précédente en M1 BAG à l'UB et qui auront émis dans leur projet professionnel et de poursuite d'études le souhait de poursuivre en M2 MB seront admis sans sélection s'ils réussissent leur M1.- Pour tous les étudiants provenant d'une autre mention de M1, d'une autre formation et/ou d'un autre établissement : **ADMISSION SUR DOSSIER**. Pour être admis à suivre la formation, et après étude de leur cursus antérieur, les candidat(e)s doivent être titulaires d'une 1re année de master ou d'un diplôme de 2e cycle de l'enseignement supérieur équivalent, dans les domaines de la biologie, de la santé ou de l'alimentation. Toute autre formation ou domaine d'origine fera l'objet d'une étude approfondie. La condition minimale d'admission est l'équivalence de 240 crédits (ECTS) obtenus dans l'un des domaines concernés.

#### **FORMATEURS**

Les formateurs sont des enseignants et enseignants chercheurs de l'université, de l'UFR SVTE et des intervenants professionnels experts dans les domaines de la formation.

#### **ORGANISATION DE LA FORMATION**

Durée de la formation : 413 h

Lieu de la formation : Dijon : Université de Bourgogne UFR SVTE.

Rythme de la formation : 2 à 3 semaines à l'université et 2 semaines à l'entreprise jusqu'en janvier. Présence quasiment



constante en entreprise à partir du mois de février, avec un regroupement à l'Université de 2 jours en mars (ces deux journées pourront se tenir dans leur intégralité ou partiellement par visioconférence) . Retour à l'Université en Juillet pour examen et soutenance orale et en Septembre pour la session de rattrapage si besoin.

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Travaux dirigés, travaux pratiques, échanges d'expériences, tutorat, travail personnel encadré pouvant s'organiser dans les locaux de l'université ou à domicile.

## **MOYENS TECHNIQUES**

Salles banalisées, salles de travaux pratiques dotées d'équipements scientifiques pédagogiques.  
Ordinateurs et logiciels  
Centre de documentation.

## **PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT**

Téléchargement du dossier de candidature sur le site de l'UFR SVTE de l'université de Bourgogne en mai.  
Dates limite de dépôt des candidatures à la scolarité SAVAN de l'université de Bourgogne : juin.  
Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : fin juin  
Informez dès que possible le SEFCA et le responsable pédagogique du projet d'intégrer la formation en alternance.  
Rechercher une entreprise/un site d'accueil en attendant l'avis de recevabilité pédagogique.

## **MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION**

Contrôle continu et examens, et soutenance du mémoire bibliographique et du rapport d'activité. Une session 2 est prévue en septembre.

## **COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES**

Ce parcours permet une insertion professionnelle dans les services de production et de recherche et développement des entreprises, mais également dans les établissements de recherche publique. Les métiers visés sont :-Chef de projet-Responsable R&D-Ingénieur de recherche-Chercheur

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

<http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/formation/master.html>  
<http://sefca.u-bourgogne.fr/>  
<https://alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

Conformément au droit du travail, le titulaire d'un contrat d'apprentissage a droit à minimum 5 semaines de congés qu'il posera au cours de l'année (hors périodes de formation) en concertation avec son employeur. Se reporter à la convention collective de la structure d'accueil.

Plus d'infos sur <https://sefca.u-bourgogne.fr>